

Mauritius

#MAURITIUS
now

PROTOCOLES DE VOYAGE VERS L'ÎLE MAURICE

Protocoles effectifs à partir du 1er octobre 2021
Mis à jour le 4 mars 2022

C'est le moment de découvrir l'île Maurice !

Nous sommes ravis de vous accueillir sur notre belle île ! Venez vous détendre sur nos superbes plages, faire des randonnées dans nos parcs nationaux, vous tenir au sommet des montagnes surplombant des lagons étincelants et ressentez la liberté d'explorer. Nous nous sommes soigneusement préparés pour ce moment et l'île Maurice est maintenant totalement ouverte.

Bienvenue sur notre île paradisiaque et sûre

Nous avons mis en place ces protocoles afin que les clients vaccinés puissent visiter l'île Maurice et explorer pleinement notre île, sans avoir besoin d'être mis en quarantaine. Ces protocoles garantissent une protection sanitaire maximale de l'île Maurice, de ses habitants et de ses voyageurs, tout en offrant aux touristes une expérience de vacances aussi proche que possible des conditions pré pandémiques.

Ces protocoles s'appliquent à tous les voyageurs entrant à Maurice, y compris les touristes, les détenteurs de permis de séjour et les Mauriciens revenant de l'étranger. Les voyageurs non vaccinés doivent réserver un séjour en quarantaine de 14 nuits. Vous trouverez tous les détails dans notre brochure sur les protocoles.

Trouvez les protocoles qui vous conviennent...

Quel type de voyageur êtes-vous ?

VACCINÉ
SÉJOUR À L'HÔTEL

Je suis entièrement vacciné et je veux séjourner à l'hôtel.

Allez à la page 5

VACCINÉ
AUTRE HÉBERGEMENT

Je suis complètement vacciné(e) et je souhaite séjourner dans un autre logement.

Allez à la page 16

NON VACCINÉ

Je ne suis pas vacciné(e) et j'aimerais voyager à Maurice.

Allez à la page 27



Votre sécurité est notre priorité

Nous avons mis en place des protocoles sanitaires stricts pendant la pandémie mondiale et ceux-ci ont été reconnus comme étant parmi les meilleurs au monde. Nous sommes fiers d'avoir l'un des taux de vaccination élevé, avec 66 % de notre population désormais entièrement vaccinée. Le personnel touristique a été prioritaire lors du déploiement de la campagne de vaccination. Nos services sanitaires et de santé, leaders mondiaux, sont prêts à assurer votre sécurité, celle de votre famille et celle du pays tout entier. Lorsque vous serez prêt à voyager, nous serons prêts à vous accueillir.

Informations clés

- Plus de 66 % de la population de l'île est entièrement vaccinée (en date du 21 septembre 2021).
- Un des taux d'infection les plus bas du monde
- Des installations de soins de santé de haute qualité accessibles à tous
- Des protocoles sanitaires et de santé de premier plan au niveau mondial
- L'île est entièrement ouverte à tous les visiteurs entièrement vaccinés.
- Test PCR obligatoire avant l'arrivée

VACCINÉ

SÉJOUR À L'HÔTEL



En un coup d'œil...

- Planifiez vos vacances, en séjournant dans l'un de nos hôtels sur l'île
- Vous pouvez réserver par l'intermédiaire de votre tour-opérateur, de votre agent de voyage ou directement auprès de l'hôtel.
- Pour entrer à l'île Maurice, vous devez présenter un test PCR négatif effectué dans les 72 heures précédant votre départ.
- Il est obligatoire de souscrire à une assurance maladie couvrant les frais médicaux relatifs au COVID-19 (les ressortissants mauriciens et les détenteurs de permis de séjour /de résidence en sont exemptés).
- Si vous séjournez à l'hôtel, un test antigénique obligatoire vous sera demandé à votre arrivée à l'hôtel (jour 0). Ce test peut être payant, selon la politique de votre hôtel.
- Vous pouvez explorer l'île après avoir reçu un résultat négatif à votre test antigénique le jour 0.

VACCINE
SEJOUR A L'HOTEL

#MAURITIUS
now

Protocoles effectifs à partir du 1er octobre 2021

Votre voyage à l'île Maurice

Les voyageurs entièrement vaccinés peuvent explorer l'île Maurice à partir du 1er octobre 2021.

1. Avant votre départ



Planifiez vos vacances en séjournant dans l'un des hôtels de l'île.

Assurez-vous que vous êtes entièrement vacciné (les personnes non vaccinées doivent réserver un séjour en quarantaine).

Pour entrer à l'île Maurice, vous devez présenter un test PCR négatif effectué dans les 72 heures précédant le départ.

Souscrire une assurance couvrant les frais médicaux relatifs au COVID-19 (les ressortissants mauriciens et les titulaires d'un permis de séjour/de résidence sont exemptés).

4. A votre hôtel



À votre arrivée à l'hôtel, vous passerez un test antigénique.

Si le résultat du test est négatif, vous pouvez circuler librement dans l'hôtel, profiter de ses installations et explorer notre belle île.

Respectez la distanciation sociale pendant votre séjour. Vous êtes autorisé à retirer votre masque sur la plage, à la piscine et lorsque vous êtes assis à une table au restaurant ou au bar.

Détendez-vous et profitez de vos vacances !

2. A l'aéroport et pendant votre vol



Documents obligatoires exigés à l'enregistrement :

- Un résultat négatif du test PCR obtenu dans les 72 heures précédant le départ.
- Une preuve que vous avez été entièrement vacciné ou un document officiel prouvant que vous avez déjà eu le COVID-19 et que vous avez reçu une vaccination post-infection 14 jours avant le voyage (28 jours si vous avez reçu le vaccin Janssen de Johnson & Johnson).
- Preuve d'une assurance maladie couvrant les frais médicaux relatifs au COVID-19 (les ressortissants mauriciens et les titulaires d'un permis de séjour/de résidence en sont exemptés).

Portez un masque couvrant le nez et la bouche pendant tout le vol, sauf pour manger ou boire, et désinfectez vous régulièrement les mains.

Tous les voyageurs doivent remplir les formulaires de santé obligatoires ou le formulaire All In One, que vous pouvez imprimer, signer et emporter avec vous. Vous devrez également remplir un formulaire de débarquement pendant votre vol vers l'île Maurice.

Les passagers voyageant via les hubs ou faisant une escale doivent prendre en considération les protocoles COVID-19 appliqués dans ces pays .

5. Les activités



Les activités telles que les sports nautiques, la plongée sous-marine, les terrains de golf et les centres de remise en forme seront autorisés.

Les clubs pour enfants et adolescents seront ouverts et des services de baby-sitting seront disponibles, avec des protocoles sanitaires en place.

L'utilisation du spa (à l'exception du hammam et du sauna) est autorisée.

Vous pourrez découvrir les paysages et les attractions de notre belle île en respectant les protocoles sanitaires locaux.

3. Arrivée et transfert



A l'arrivée, vous serez soumis à un contrôle de température par caméra thermique.

Le port du masque et le nettoyage régulier des mains sont obligatoires.

Vous devrez passer un test antigénique à votre arrivée à l'hôtel choisi (jour 0). Ce test peut être payant, selon la politique de votre hôtel.

Après la récupération des bagages, vous pouvez être conduit à votre hôtel par un réceptif, un taxi ou un autre moyen de transport. Le port du masque est obligatoire dans le véhicule.

6. Départ



Les clients qui doivent passer un test PCR pendant leur séjour pour rentrer chez eux ou partir vers une nouvelle destination doivent prendre en charge le cout du test, entre 2500 et 3500 roupies mauriciennes.

VACCINE
SEJOUR A L'HOTEL

#MAURITIUS
now

Protocoles effectifs à partir du 1er octobre 2021



Avant votre départ

- Planifiez vos vacances en séjournant dans l'un des hôtels de l'île.
- Pour entrer à l'île Maurice, les voyageurs doivent être entièrement vaccinés et répondre à l'un des critères suivants :
 - être entièrement vacciné avec deux doses d'un vaccin COVID-19 reconnu par les autorités mauriciennes. La vaccination mixte est acceptée avec la preuve des deux doses. La deuxième dose, le cas échéant, doit avoir été administrée au moins 14 jours avant l'arrivée ;
 - avoir reçu une dose unique du vaccin Janssen de Johnson & Johnson au moins 28 jours avant le voyage ;
 - être en possession d'un document officiel prouvant qu'ils ont déjà eu le COVID-19 avec la preuve qu'ils ont été vaccinés au moins 14 jours avant le voyage ;
 - être un mineur âgé de moins de 18 ans, actuellement exempté de vaccination et voyageant avec sa famille.
- Vous devez souscrire à une assurance maladie obligatoire couvrant les frais médicaux relatifs au COVID-19 (les ressortissants mauriciens et les titulaires d'un permis de résidence /de séjour sont exemptés).
- Tous les voyageurs doivent être informés des conditions de leur séjour avant leur départ, y compris de la nécessité de se conformer aux mesures préventives et d'effectuer les tests obligatoires ou exigés par les autorités.
- Tous les voyageurs, y compris les enfants et les nourrissons, doivent subir un test PCR dans les 72 heures précédant leur départ pour l'île Maurice. Un test salivaire peut être prélevé dans le cas d'enfants âgés de moins de 6 ans. Un résultat négatif au test PCR est nécessaire pour être autorisé à voyager.

VACCINS APPROUVÉS

- AstraZeneca: Covishield • AstraZeneca: Vaxzevria • Covaxin
- Johnson & Johnson • Moderna • Pfizer-BioNTech
- Vaccin • Sinopharm • Sinovac-CoronaVac • Sputnik V

VACCINE
SEJOUR A L'HOTEL

#MAURITIUS
now

Protocoles effectifs à partir du 1er octobre 2021



Aéroport et vol

- Documents obligatoires requis à l'enregistrement :
 - Un résultat négatif du test PCR obtenu dans les 72 heures précédant le départ
 - Une preuve que vous avez été entièrement vacciné ou un document officiel prouvant que vous avez déjà eu le COVID-19 et que vous avez été vacciné 14 jours avant le voyage (28 jours si vous avez reçu le vaccin Janssen de Johnson & Johnson).
 - Preuve d'une assurance maladie obligatoire couvrant les frais médicaux relatifs au COVID-19 (les ressortissants mauriciens et les titulaires d'un permis d'occupation/de résidence en sont exemptés).
- Portez un masque couvrant le nez et la bouche pendant tout le vol, sauf pour manger ou boire, et se désinfectez vous régulièrement les mains.
- Tous les voyageurs doivent remplir les formulaires sanitaires obligatoires avant ou pendant votre vol vers l'île Maurice. Pour gagner du temps, vous pouvez remplir le formulaire TOUT EN UN ci-dessous. Cela générera un PDF que vous pourrez imprimer, signer et emporter avec vous. Veuillez le remettre aux responsables de l'immigration et de la santé à votre arrivée à l'aéroport de Maurice. Vous devrez également remplir un formulaire de débarquement, qui vous sera remis pendant le vol vers l'île Maurice.
- Les passagers voyageant via les hubs ou faisant une escale doivent prendre en compte les protocoles COVID-19 dans les pays respectifs.

ALL IN ONE TRAVEL FORM

VACCINE
SEJOUR A L'HOTEL

#MAURITIUS
now

Protocoles effectifs à partir du 1er octobre 2021



À votre arrivée à l'île Maurice

- Un contrôle de la température corporelle sera effectué par caméra thermique à l'arrivée à l'aéroport. Les passagers dont la température dépasse 37,8°C ou qui présentent tout autre symptôme visible seront isolés dans une pièce désignée. Ils seront examinés par un médecin à l'aéroport et un test PCR pourra être effectué ; le résultat sera disponible dans un délai d'environ une heure. En fonction du résultat, ces personnes seront dirigées vers un centre de traitement ou vers leur hôtel.
- Il est possible que l'on vous demande à votre arrivée une preuve de votre assurance maladie obligatoire, couvrant les frais médicaux relatifs au COVID-19.
- Vous devez vous désinfecter les mains à votre arrivée à l'aéroport.
- Vous devez porter un masque dans l'aéroport
- Vous devrez passer un test antigénique à votre arrivée à l'hôtel choisi (jour 0). Ce test peut être payant, selon la politique de votre hôtel.

VACCINE
SEJOUR A L'HOTEL

#MAURITIUS
now

Protocoles effectifs à partir du 1er octobre 2021



Transfert à votre hôtel

- Après la récupération des bagages, vous pouvez être conduit à votre hôtel par un réceptif,, un taxi ou par un autre moyen de transport. Les passagers doivent porter un masque pendant toute la durée du transfert.
- Vous devez vous désinfecter les mains avant de monter dans le véhicule.
- Il est recommandé d'ouvrir les fenêtres pendant toute la durée du transfert.



A votre hôtel

- Vous devrez passer un test antigénique à votre arrivée à l'hôtel choisi (jour 0). Ce test peut être payant, selon la politique de votre hôtel.
- Des écouvillons nasopharyngés seront prélevés chez les adultes et des écouvillons oropharyngés seront prélevés chez les enfants jusqu'à 8 ans.
- Il vous sera demandé de ne pas vous promener dans l'hôtel pendant l'intervalle de 15 minutes entre la réalisation du test et l'obtention des résultats.
- Les clients dont le résultat du test antigénique est négatif peuvent retourner dans leur chambre et être considérés comme négatifs au COVID-19.
- Il vous sera demandé de respecter une distanciation sociale pendant votre séjour en circulant dans les locaux de l'hôtel. Vous pourrez retirer votre masque à la plage, à la piscine et lorsque vous serez assis à une table ou au bar.
- Tous les membres du personnel de l'hôtel, ainsi que leur famille immédiate, ont été vaccinés.
- Le ménage dans les chambres sera effectué dans le strict respect des protocoles sanitaires.

VACCINE
SEJOUR A L'HOTEL

#MAURITIUS
now

Protocoles effectifs à partir du 1er octobre 2021



Les activités

- Après un test négatif le jour 0, vous pouvez explorer les paysages et les attractions de notre belle île, en respectant les protocoles sanitaires locaux.
- Les sports nautiques sont autorisés sans masque et la plongée sous-marine est autorisée.
- L'accès au golf est autorisé et l'utilisation de voiturettes de golf est permise. Le port du masque est obligatoire dans les espaces communs fermés (vestiaires, restaurants, clubhouse).
- Les boîtes de nuit ne sont pas encore ouvertes
- Les spas, à l'exception des espaces hammam et sauna, seront ouverts
- Les boutiques et les installations de fitness seront ouvertes
- Les clubs pour enfants et adolescents seront ouverts et des services de baby-sitting seront disponibles, avec des protocoles sanitaires en place.

VACCINE
SEJOUR A L'HOTEL

#MAURITIUS
now

Protocoles effectifs à partir du 1er octobre 2021



Retour à l'aéroport

Les clients qui doivent passer un test PCR pendant leur séjour pour rentrer chez eux ou se rendre dans une nouvelle destination devront prendre en charge le test qui coutera , entre 2500 et 3500 roupies mauriciennes.

VACCINE
SEJOUR A L'HOTEL

#MAURITIUS
now

Protocoles effectifs à partir du 1er octobre 2021

Que faire si un cas suspect ou confirmé se produit dans mon hôtel ?

- Il est demandé à tout client dont le test antigénique est positif de rester en isolement dans une chambre désignée jusqu'à ce qu'un test PCR soit effectué par les autorités et que le résultat soit obtenu. Un service de chambre de type quarantaine sera assuré pendant la période d'attente
- Si le résultat du test PCR est positif, le client doit être transféré dans la zone de l'hôtel utilisée pour les cas positifs de COVID-19. Les autorités vérifieront si le client présente un risque médical. La personne en question doit rester en isolement pendant 7 jours sans sa famille/son compagnon de voyage si elle est asymptomatique
- Après évaluation de l'état de santé du cas positif par le ministère de la santé, une hospitalisation pourra être jugée nécessaire. Il peut s'agir d'un centre de traitement, d'un hôpital public ou d'une clinique privée. Un rapatriement est possible
- Les proches qui accompagnent un invité positif ne doivent pas s'isoler
- Si le client positif est un mineur de moins de 15 ans ou une personne dépendante, il peut être accompagné en isolement par une autre personne. Toutefois, cette personne doit être informée qu'elle doit rester en isolement pendant au moins 7 jours supplémentaires après le jour où la personne infectée est considérée comme exempte d'infection
- Si, après la période initiale de 3 jours, la personne qui a été testée positive au COVID-19 est symptomatique, 3 jours supplémentaires doivent être ajoutés à la période d'auto-isolement et après la disparition des symptômes

VACCINÉS

AUTRE TYPE D'HÉBERGEMENT



En un coup d'œil...

- Séjournez dans l'une des villas, bungalows, maisons d'hôtes ou chambres d'hôtes de l'île Maurice ou dans votre maison.
- Vous pouvez réserver par l'intermédiaire de votre tour-opérateur, de votre agent de voyage ou directement auprès de l'hébergement .
- Pour entrer à l'île Maurice, vous devez présenter un test PCR négatif effectué dans les 72 heures précédant le départ.
- Il est obligatoire de souscrire une assurance maladie couvrant le traitement COVID-19 (les ressortissants mauriciens et les détenteurs de permis de séjour/de résidence en sont exemptés).
- Vous devrez passer un test PCR gratuit à votre arrivée à l'aéroport (jour 0).
- Vous pourrez explorer l'île après avoir reçu un résultat négatif à votre test PCR le jour 0.

VACCINÉS

AUTRE TYPE D'HÉBERGEMENT

#MAURITIUS
now

Protocoles effectifs à partir du 1er octobre 2021

Votre voyage à l'île Maurice

Les voyageurs entièrement vaccinés peuvent explorer l'île Maurice à partir du 1er octobre 2021.

1. Avant votre départ



Planifiez vos vacances en séjournant dans l'une des villas, bungalows, maisons d'hôtes ou chambres d'hôtes de l'île, ou chez vous si vous êtes résident mauricien.

Assurez-vous d'être entièrement vacciné (les personnes non vaccinées doivent réserver un séjour en quarantaine).

Les enfants sont exemptés de la vaccination s'ils ont moins de 18 ans et s'ils voyagent avec leur famille.

Pour entrer à l'île Maurice, vous devez présenter un test PCR négatif effectué dans les 72 heures précédant le départ.

Souscrivez à une assurance maladie obligatoire couvrant les frais médicaux relatifs au COVID-19 (les ressortissants mauriciens et les titulaires d'un permis de séjour/de résidence en sont exemptés).

4. À votre hôtel



Détendez-vous dans votre hébergement de location ou dans votre maison sur l'île

Si votre test de dépistage du COVID-19 est positif et que vous êtes asymptomatique, vous devrez vous isoler pendant sept jours dans votre logement. Votre famille ou vos compagnons de voyage n'ont pas besoin de s'isoler.

2. Aéroport et vol



Documents obligatoires requis à l'enregistrement :

- Un résultat négatif du test PCR obtenu dans les 72 heures précédant le départ
- Une preuve que vous avez été entièrement vacciné ou un document officiel prouvant que vous avez déjà eu le COVID-19 et que vous avez été vacciné 14 jours avant le voyage (28 jours si vous avez reçu le vaccin Janssen de Johnson & Johnson).
- Preuve d'une assurance maladie obligatoire couvrant les frais médicaux relatifs au COVID-19 (les ressortissants mauriciens et les titulaires d'un permis d'occupation/de résidence en sont exemptés).

Portez un masque couvrant le nez et la bouche pendant tout le vol, sauf pour manger ou boire, et se désinfectez vous régulièrement les mains.

Tous les voyageurs doivent remplir les formulaires de santé obligatoires ou le formulaire All In One, que vous pouvez imprimer, signer et emporter avec vous. Vous devrez également remplir un formulaire de débarquement pendant votre vol vers l'île Maurice.

Les passagers voyageant via les hubs ou faisant une escale doivent prendre en compte les protocoles COVID-19 dans les pays respectifs. take into consideration the COVID-19 protocols in the respective countries

5. Activités



Après un test PCR négatif le jour 0, vous pouvez explorer les paysages et les attractions de notre belle île, en respectant les protocoles sanitaires locaux.

Les activités telles que les sports nautiques, la plongée sous-marine et le golf sont autorisées.

Les spas (à l'exception des hammams et des saunas) sont autorisés.

Détendez-vous et profitez de vos vacances !

3. Arrivée et transfert



Un contrôle de la température sera effectué à l'arrivée par le biais d'une caméra thermique.

Le port du masque et la désinfection régulière des mains sont obligatoires.

Vous devrez passer un test PCR gratuit à votre arrivée à l'aéroport (jour 0).

Après avoir récupéré vos bagages, vous pouvez être conduit à votre logement par un réceptif, un taxi ou par un autre moyen de transport. Le port du masque est obligatoire dans le véhicule.

6. Départ



Les clients qui doivent passer un test PCR pendant leur séjour pour rentrer chez eux ou se rendre dans une nouvelle destination devront prendre en charge le test qui coûtera, entre 2500 et 3500 roupies mauriciennes.

VACCINÉS

AUTRE TYPE D'HÉBERGEMENT

#MAURITIUS
now

Protocoles effectifs à partir du 1er octobre 2021



Avant votre départ

- Organisez vos vacances en séjournant dans l'une des villas, bungalows, maisons d'hôtes ou chambres d'hôtes de l'île, ou chez vous si vous êtes résident mauricien.
- Les voyageurs doivent être entièrement vaccinés pour entrer à l'île Maurice et répondre à l'un des critères suivants:
 - être entièrement vacciné avec deux doses d'un vaccin COVID-19 reconnu par les autorités mauriciennes. La deuxième dose, le cas échéant, doit avoir été administrée au moins 14 jours avant l'arrivée ;
 - avoir reçu une seule dose du vaccin Janssen de Johnson & Johnson au moins 28 jours avant le voyage ;
 - être en possession d'un document officiel prouvant qu'ils ont déjà contracté le COVID-19 avec la preuve qu'ils ont reçu une vaccination post-infection au moins 14 jours avant le voyage ;
 - être un mineur âgé de moins de 18 ans, actuellement exempté de vaccination et voyageant avec sa famille.
- Les voyageurs doivent souscrire une assurance maladie obligatoire prenant en charge les frais médicaux relatifs au

COVID-19 (les ressortissants mauriciens et les titulaires d'un permis de séjour /de résidence en sont exemptés).

- Tous les voyageurs doivent être informés des conditions de leur séjour avant leur départ, y compris de la nécessité de se conformer aux mesures préventives et de se soumettre aux tests obligatoires ou exigés par les autorités.
- Tous les voyageurs, y compris les enfants et les nourrissons, doivent subir un test PCR dans les 72 heures précédant leur départ pour l'île Maurice. Un écouvillon oropharyngé peut être prélevé dans le cas d'enfants âgés de moins de 8 ans. Un résultat négatif au test PCR est nécessaire pour être autorisé à voyager.

VACCINS APPROUVÉS

- AstraZeneca: Covishield • AstraZeneca: Vaxzevria • Covaxin
- Johnson & Johnson • Moderna • Pfizer-BioNTech Vaccine • Sinopharm • Sinovac-CoronaVac • Sputnik V

VACCINÉS

AUTRE TYPE D'HÉBERGEMENT

#MAURITIUS
now

Protocoles effectifs à partir du 1er octobre 2021



Aéroport et vol

- Documents obligatoires requis à l'enregistrement :
 - Un résultat négatif du test PCR obtenu dans les 72 heures précédant le départ
 - Une preuve que vous avez été entièrement vacciné ou un document officiel prouvant que vous avez déjà eu le COVID-19 et que vous avez été vacciné 14 jours avant le voyage (28 jours si vous avez reçu le vaccin Janssen de Johnson & Johnson).
 - Preuve d'une assurance maladie obligatoire couvrant les frais médicaux relatifs au COVID-19 (les ressortissants mauriciens et les titulaires d'un permis d'occupation/de résidence en sont exemptés).
- Portez un masque couvrant le nez et la bouche pendant tout le vol, sauf pour manger ou boire, et se désinfectez vous régulièrement les mains.
- Tous les voyageurs doivent remplir les formulaires sanitaires obligatoires avant ou pendant votre vol vers l'île Maurice. Pour gagner du temps, vous pouvez remplir le formulaire TOUT EN UN ci-dessous. Cela générera un PDF que vous pourrez imprimer, signer et emporter avec vous. Veuillez le remettre aux responsables de l'immigration et de la santé à votre arrivée à l'aéroport de Maurice. Vous devrez également remplir un formulaire de débarquement, qui vous sera remis pendant le vol vers l'île Maurice.
- Les passagers voyageant via les hubs ou faisant une escale doivent prendre en compte les protocoles COVID-19 dans les pays respectifs.

ALL IN ONE TRAVEL FORM

VACCINÉS

AUTRE TYPE D'HÉBERGEMENT

#MAURITIUS
now

Protocoles effectifs à partir du 1er octobre 2021



À votre arrivée à l'île Maurice

- Vous devrez passer un test PCR gratuit à votre arrivée à l'aéroport (jour 0). Les autorités vous contacteront pour vous communiquer votre résultat dans les 6 à 12 heures suivant le test.
- Un contrôle de la température corporelle sera effectué par le biais d'une caméra thermique à l'arrivée à l'aéroport. Les passagers dont la température dépasse 37,8°C ou qui présentent tout autre symptôme visible seront isolés dans une pièce désignée. Ils seront examinés par un médecin à l'aéroport et seront dirigés vers un centre de traitement ou vers leur logement après examen médical.
- Il se peut que l'on vous demande à votre arrivée une preuve de votre assurance maladie obligatoire, couvrant le traitement COVID-19.
- La désinfection des mains est obligatoire à l'arrivée à l'aéroport.
- Vous devez porter un masque à l'intérieur de l'aéroport

VACCINÉS

AUTRE TYPE D'HÉBERGEMENT

#MAURITIUS
now

Protocoles effectifs à partir du 1er octobre 2021



Transfert vers votre hébergement

- Après avoir récupéré vos bagages, vous serez conduit à votre hébergement par un réceptif,, un taxi ou par un autre moyen de transport. Les passagers doivent porter un masque pendant toute la durée du transfert.
- Vous devez vous désinfecter les mains avant d'entrer et de sortir du véhicule.
- Il est recommandé de laisser les fenêtres ouvertes pendant toute la durée du transfert.

VACCINÉS
AUTRE TYPE D'HÉBERGEMENT

#MAURITIUS
now

Protocoles effectifs à partir du 1er octobre 2021



Dans votre hébergement

- Vous pouvez vous détendre dans votre hébergement ou à votre domicile sur l'île.
- Attendez que les autorités vous informent du résultat de votre test PCR au jour 0. Les résultats seront communiqués entre 6 et 12 heures après le test. . Après un résultat négatif, vous pouvez explorer librement l'île Maurice.

VACCINÉS

AUTRE TYPE D'HÉBERGEMENT

#MAURITIUS
now

Protocoles effectifs à partir du 1er octobre 2021



Les activités

- Après un test PCR négatif le jour 0, vous pouvez explorer les paysages et les attractions de notre belle île, en respectant les protocoles sanitaires locaux.
- Les sports nautiques sont autorisés sans masque et la plongée sous-marine est autorisée.
- L'accès au golf est autorisé et l'utilisation de voiturettes de golf est permise. Le port du masque est obligatoire dans les espaces communs fermés (vestiaires, restaurants, clubhouse).
- Les discothèques ne sont pas ouvertes.
- Les spas seront ouverts, à l'exception des zones de hammam et de sauna.
- Les boutiques et les installations de remise en forme seront ouvertes.

VACCINÉS

AUTRE TYPE D'HÉBERGEMENT

#MAURITIUS
now

Protocoles effectifs à partir du 1er octobre 2021



Retour à l'aéroport

Les clients qui doivent passer un test PCR pendant leur séjour pour rentrer chez eux ou se rendre dans une nouvelle destination devront prendre en charge le test qui coutera , entre 2500 et 3500 roupies mauriciennes.

VACCINÉS
AUTRE TYPE D'HÉBERGEMENT

#MAURITIUS
now

Protocoles effectifs à partir du 1er octobre 2021

Que se passe-t-il si mon test est positif pendant mes vacances ?

- Si votre test PCR du jour 0 est positif pour le COVID-19, vous serez contacté par les autorités par téléphone dans les 6 à 12 heures.
- Si votre test est positif au COVID-19 et que vous êtes asymptomatique, vous devrez vous isoler pendant 7 jours dans votre logement.
- Si la personne positive au COVID-19 présente des symptômes cliniques inquiétants, elle doit appeler le ministère de la Santé et du Bien-être au 8924 pour être évaluée. La personne positive peut être hospitalisée dans un établissement de santé public ou privé de son choix.
- Vos proches ne doivent pas s'isoler

VACCINÉS

AUTRE TYPE D'HÉBERGEMENT

#MAURITIUS
now

Protocoles effectifs à partir du 1er octobre 2021

NON VACCINÉS

En un coup d'œil...

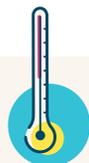
- Pour entrer sur le territoire mauricien,, vous devez présenter un test PCR négatif effectué dans les 72 heures précédant le départ.
- Vous devez réserver un séjour de quarantaine de 14 jours, comprenant les repas et les transferts.
- Vous devrez rester dans votre chambre d'hôtel pendant 14 nuits.
- Vous subirez un test PCR à votre arrivée, le 7e jour et le 14e jour. Le coût des trois tests PCR est de 12 000 roupies mauriciennes.
- Après un test PCR négatif le 14e jour, vous pourrez explorer librement l'île et vous installer dans un autre logement ou rentrer chez vous.

NON VACCINÉS

Votre voyage à l'île Maurice

Les voyageurs entièrement vaccinés peuvent explorer l'île Maurice à partir du 1er octobre 2021.

1. Avant votre départ



Réservez un séjour de quarantaine dans l'un de nos hôtels agréés, qui comprend les repas et les transferts. Vous trouverez une liste d'hôtels de quarantaine sur mauritiusnow.com/where-to-stayin-mauritius

Pour entrer à l'île Maurice, vous devez présenter un test PCR négatif effectué dans les 72 heures précédant votre départ.

Souscrivez à une assurance maladie obligatoire couvrant les frais médicaux relatifs au COVID-19 (les ressortissants mauriciens et les titulaires d'un permis de séjour/de résidence en sont exemptés).

4. À l'hôtel



Vous devrez rester dans votre chambre d'hôtel pendant 14 nuits et les repas seront livrés dans votre chambre.

Vous ferez un test PCR le jour de votre arrivée à l'aéroport, le 7e jour et le 14e jour.

2. Aéroport et vol



Documents obligatoires exigés à l'enregistrement :

- Un résultat négatif du test PCR obtenu dans les 72 heures précédant le départ.
- Preuve que vous avez réservé un séjour de 14 nuits dans un hôtel de quarantaine agréé à l'île Maurice.
- Une preuve de votre assurance maladie couvrant les frais médicaux relatifs au COVID-19 (les ressortissants mauriciens et les détenteurs de permis de séjour/de résidence sont exemptés).

Porter un masque couvrant le nez et la bouche pendant tout le vol, sauf pour manger ou boire, et désinfectez vous les mains régulièrement.

Tous les voyageurs doivent remplir les formulaires de santé obligatoires ou le formulaire All In One, que vous pouvez imprimer, signer et emporter avec vous. Vous devrez également remplir un formulaire de débarquement pendant votre vol vers l'île Maurice.

Les passagers voyageant via les hubs ou faisant une escale doivent prendre en considération les protocoles COVID-19 des pays respectifs.

3. Arrivée et transfert



Un contrôle de la température sera effectué à l'arrivée par le biais d'une caméra thermique.

Le port du masque et le nettoyage régulier des mains sont obligatoires.

Vous devrez passer un test PCR à votre arrivée à l'aéroport (jour 0).

5. Les activités



Après un test PCR négatif le 14e jour, vous pouvez explorer librement l'île et vous installer dans un nouveau logement ou à votre domicile.

NON VACCINÉS



Avant votre départ

- Réservez un séjour de quarantaine dans l'un de nos hôtels agréés, qui comprend les repas et les transferts. Vous trouverez une liste d'hôtels de quarantaine sur mauritiusnow.com/where-to-stay-in-mauritius.
- Tous les voyageurs, y compris les enfants et les nourrissons, doivent subir un test PCR dans les 72 heures précédant leur départ pour l'île Maurice. Un écouvillon oropharyngé peut être prélevé dans le cas d'enfants âgés de moins de 8 ans. Un résultat négatif au test PCR est nécessaire pour être autorisé à voyager.
- Souscrivez une assurance maladie obligatoire couvrant le traitement par COVID-19 (les ressortissants mauriciens et les détenteurs de permis de séjour/de résidence en sont exemptés).
- Les voyageurs doivent être informés des conditions de leur séjour avant le départ, y compris de la nécessité de se conformer aux mesures préventives et de subir les tests obligatoires ou exigés par les autorités.

NON VACCINÉS



Aéroport et vol

- Documents obligatoires exigés à l'enregistrement :
 - Réservation d'un hôtel de quarantaine agréé
 - Un résultat négatif au test PCR obtenu dans les 72 heures précédant le départ
 - Preuve d'une assurance maladie couvrant les frais médicaux relatifs au COVID-19 (les ressortissants mauriciens et les détenteurs de permis de séjour/de résidence sont exemptés).
- Portez un masque couvrant le nez et la bouche pendant tout le vol, sauf pour manger ou boire, et se désinfecter les mains régulièrement.
- Tous les voyageurs doivent remplir les formulaires sanitaires obligatoires avant ou pendant votre vol vers l'île Maurice. Pour gagner du temps, vous pouvez remplir le formulaire TOUT EN UN ci-dessous. Cela générera un PDF que vous pourrez imprimer, signer et emporter avec vous. Veuillez le remettre aux responsables de l'immigration et de la santé à votre arrivée à l'aéroport de Maurice. Vous devrez également remplir un formulaire de débarquement, qui vous sera remis pendant le vol vers l'île Maurice.
- Les passagers voyageant via les hubs ou faisant une escale doivent prendre en compte les protocoles COVID-19 dans les pays respectifs.

ALL IN ONE TRAVEL FORM

NON VACCINÉS

#MAURITIUS
now

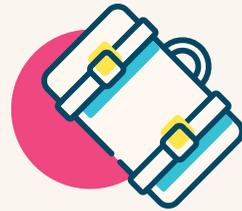
Protocoles effectifs à partir du 1er octobre 2021



A votre arrivée à Maurice

- Vous devrez passer un test PCR à votre arrivée à l'aéroport (jour 0). Vous devrez également effectuer un test PCR le 7e et le 14e jour de votre séjour en quarantaine. Le coût est de 12 000 Roupies mauriciennes pour les trois tests.
- Un contrôle de la température corporelle sera effectué par le biais d'une caméra thermique à l'arrivée à l'aéroport. Les passagers dont la température dépasse 37,8°C ou qui présentent tout autre symptôme visible seront isolés dans une pièce désignée. Ils seront examinés par un médecin à l'aéroport et dirigés soit vers un centre de traitement, soit vers leur hôtel de quarantaine en fonction de l'examen.
- Il est possible que l'on vous demande à votre arrivée une preuve de votre assurance maladie couvrant les frais médicaux relatifs au COVID-19.
- Il est obligatoire de se désinfecter les mains à l'arrivée à l'aéroport.
- Vous devez porter un masque à l'intérieur de l'aéroport

NON VACCINÉS



Transfert vers votre hôtel de quarantaine

- Après avoir récupéré vos bagages, vous serez conduit à votre hôtel de quarantaine par un réceptif. Les passagers doivent porter un masque pendant toute la durée du transfert.
- Vous devez vous désinfecter les mains avant de monter dans le véhicule.
- Il est recommandé de laisser les fenêtres ouvertes pendant toute la durée du transfert.

NON VACCINÉS



À votre hôtel de quarantaine

- Vous devrez rester dans votre chambre d'hôtel pendant 14 nuits. Les repas seront livrés dans votre chambre.
- Vous devrez passer un test PCR le jour 0 (à l'aéroport), le jour 7 et le jour 14 de votre séjour en quarantaine. Le coût est de 12 000 roupies pour les trois tests.
- Après un test PCR négatif le 14e jour, vous pourrez explorer librement l'île et vous installer dans un nouveau logement ou rentrer chez vous.

NON VACCINÉS

#MAURITIUS
now

Protocoles effectifs à partir du 1er octobre 2021



Retour à l'aéroport

- Si vous devez quitter l'île Maurice plus tôt et que vous avez besoin d'un test PCR supplémentaire, il vous en coûtera entre 2500 et 3500 roupies mauriciennes. .

NON VACCINÉS

#MAURITIUS
now

Protocoles effectifs à partir du 1er octobre 2021

Que se passe-t-il si mon test est positif pendant mon séjour en quarantaine ?

- Si votre test est positif pendant votre séjour en quarantaine et que vous êtes asymptomatique, votre période de quarantaine de 14 jours restera la même.
- Après une évaluation de l'état de santé du voyageur par les autorités, une hospitalisation peut être jugée nécessaire. Il peut s'agir d'un centre de traitement, d'un hôpital public ou d'une clinique privée. Un rapatriement est possible.

NON VACCINÉS

Pour être tenu au courant des dernières informations ou pour vous inspirer, inscrivez-vous à notre newsletter à l'adresse suivante.

mauritiusnow.com

Maurice

#MAURITIUS
now

Protocoles effectifs à partir du 1er octobre 2021
Mis à jour le 4 mars 2022